

Procès-verbal du Comité de pilotage
Réunion le mardi 07 juillet 2020 en Amphithéâtre 202

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, C. VALLAR, M. LATINA, E. MOUIAL, I. PARACHKEVOVA, O. VERNIER, P. TÜRK, M. TELLER, C. PINA, A. GAZANO, L. COCHIN, K. DEHARBE, P. LUPPI, M.H. SA VILAS BOAS, A. TRESCASES, M. VIDDEAU-GILLI, V. DEBUIGNE, T. MARTEU, S. BRICCA, A. MILLET, P. REIS, M. ORTOLANI., L. VOISIN, E. TARTAMELLA

Avaient donné procuration : Y. STRICKLER, J.R. DEMARCHI, J. MATHIEU, G.C. GIORGINI, J. S. BERGÉ, R. CHABBERT

Etaient absents non représentés : C. COURTIN, C. TERRAZZONI, L. BARGEL, B. ASSO, E. WALLISER, O. BRUNO, N. TOURNOIS, J. SCHLEMBACH, A. HUET, A. ATLAN, V. D'ANGELO-DONATO, D. FAY, D. ARNAUD, M, L. CORRADI, N. RODI, SAFFIOTI Katia, J. FICARA, E. VOISIN MONCHO, L. BERTA

Etaient présents à titre consultatif : L. REDFERN, coordinatrice section langue, C. ALBIN, chargée de communication, C. JULIEN, Responsable service scolarité, C. SCHMID, Bureau Master1, O. CRIEZ, responsable BRI, S. SAADI, Responsable Service du personnel, S. MACCAGNAN, Directrice Licence, N. CARLES, Bureau Information et Orientation, J. THENAISY, responsable audiovisuel, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Le Doyen ouvre la séance à 9h05

1) Information de l'équipe décanale

- Le prochain COPIL aura lieu le mercredi 2 septembre **à 9h30**.

- La rentrée solennelle de la Faculté est maintenue, elle s'organisera en Amphi 200 (BOULVERT) le 8 octobre à 17h, une limite de fréquentation sera probablement mise en place. Nous accueillerons comme invité d'honneur, Monsieur Éric FOTORINO, journaliste/écrivain, ancien directeur du Journal Le Monde, fondateur et directeur de la publication du Journal Le 1.

- Nous sommes dans l'attente d'une éventuelle nouvelle circulaire ministérielle pour l'organisation de la rentrée. La règle de base est, pour le moment, le respect de la distance d'un mètre latéral, et si ce n'est pas possible le port du masque obligatoire. Le port du masque sera obligatoire en dehors des salles de cours avec organisation des flux de circulation.

Si la situation se dégrade, une distanciation plus sévère serait appliquée. Les effectifs les plus importants seraient divisés par deux avec un roulement des groupes une semaine sur deux dans les amphithéâtres (ordre alphabétique). Les enseignants continueraient de faire cours en présentiel pour la partie des étudiants présents. Pour les autres, ils disposeraient d'une liberté de choix pédagogique (diffusion du cours en direct, enregistrement avec diffusion en différé, cours rédigés et transmis en format PDF ou photocopié, un renvoi vers la plateforme UNJ, et en tout état de cause l'utilisation de Moodle pour la communication de documents complémentaires : capsule vidéo, extraits de textes...). Une harmonisation des supports de cours entre les groupes serait l'idéal.

Une note de cadrage sera envoyée avant la fermeture de la Faculté.

- La Faculté/EUR a obtenu un financement UCA pour :
 - . l'achat de 2 ordinateurs afin de renforcer la régie et permettre une transmission des enseignements en direct (amphis 200, 202, 205).
 - . l'équipement d'un vidéoprojecteur et d'un matériel de sonorisation dans l'amphithéâtre 2.
 - . un nouvel agencement de la salle 205, afin d'en faire un lieu modulable et bien équipé, utilisé pour les cours, des formations et des colloques.

L'aménagement de la salle des Pas perdus, financé par le CFA, est aussi prévu avant la fin de l'année civile.
- Une campagne de travaux a été engagée à la réouverture de la Faculté :
 - . Des bureaux ont été rénovés, l'électricité de l'amphithéâtre 1 est terminée et des travaux de finition sont en cours (réparation des bancs par ex.). L'équipement électrique sera dupliqué dans l'amphithéâtre 2. Des travaux de peintures extérieurs ont aussi été réalisés.
 - . une reprise totale de l'électricité dans l'amphithéâtre BOULVERT sera effectuée par une entreprise extérieure.
 - . le parking sera restauré sur le budget 2021, les trous seront, pour le moment, rebouchés.
 - . toutes les toilettes vont être rénovées.

2) Adoption des règlements pédagogiques pour les séminaires d'excellences, la Licence (AP, L1 à L3) et le Master.

- Tous les règlements pédagogiques ont été réexaminés et modifiés par les services de la scolarité et les responsables de formation. Un effort de rédaction a été fait pour sécuriser les règlements, et améliorer leur compréhension par les étudiants.
- Les points suivants ont fait l'objet d'une attention particulière : une session unique explicite en M, la possibilité d'épreuves « force majeure » (en cas de session unique), au redoublement en M (délibération du jury), à l'alternative au CC en cas d'impossibilité de s'y soumettre.

Le comité de pilotage approuve à l'unanimité les nouveaux règlements pédagogiques pour l'année préparatoire, les séminaires d'excellences, la Licence et le Master.

Prise de parole de la professeure Éva MOUAIL

3) Bilan et perspective de l'orientation M1 vers M2

- Tous les responsables de formation ont constaté cette année une augmentation du nombre de candidatures en masters 1, ce qui a entraîné quelques difficultés :
 - . un problème de communication sur les dates d'ouverture de la plateforme E. candidat est apparu. Les rôles de paramétrage de la plateforme doivent être redéfinis entre la scolarité et la direction des études et de la formation.

. à partir de l'année prochaine, les dossiers communautaires seront centralisés sur E. candidat. En revanche, nous ne pouvons pas appliquer le même calendrier et utiliser la même plateforme pour la sélection des dossiers Campus France.

. E. Candidat reste une plateforme de dépôt. Pour plus de rapidité, les responsables aimeraient un outil supplémentaire pour qu'un calcul des moyennes soit possible.

. la sélection des candidats de L3 en M1 est très lourde, les responsables de M1 seront maintenant soutenus par les responsables de M2.

. les étudiants de L3 sélectionnés en M1 ont un droit au M2, mais ils n'obtiendront pas obligatoirement le parcours de M2 de leur choix. La commission pédagogique les orientera en fonction des capacités d'accueil, de leurs résultats, de leur profil et des options choisies. Les étudiants doivent comprendre qu'ils n'intégreront peut-être pas le parcours de M2 choisi en L3. Un processus sera établi entre la scolarité, les responsables de mention et l'équipe décanale pour mettre au point un calendrier, des moyens de communication, et des explications claires. La rédaction de processus sera achevée au plus tard en décembre pour une mise en application au second semestre.

Prise de parole de la directrice des études de Licence, la Professeure Stéphanie MACCAGNAN

4) Bilan de la session d'examen « Covid »

On observe une augmentation générale du taux de réussite, mais qui n'est pas systématique. En particulier pour l'année préparatoire, les étudiants de cette formation ont subi les effets du confinement, les résultats sont en stagnation. L'augmentation la plus importante est en L2 (91% de réussite cette année), le changement des modalités des examens (QCM notamment) explique cette situation.

Prise de parole du Professeur Mathias LATINA

5) Bilan des contrats doctoraux EUR Lexsociété

Cette année l'EUR Lexsociété a lancé un appel à projets pour l'attribution de deux contrats doctoraux. Chaque laboratoire rattaché à l'EUR, a fait remonter deux thématiques de recherche et un appel à candidatures a été lancé. 9 candidats ont passé les auditions en visioconférence. Deux candidats ont été retenus, Pierre LEGROS du GREDEG et Marion SALDO du CERDP. Ses doctorants pourront être vacataires s'ils le souhaitent.

Prise de parole du Doyen LATOUR

6) Demande d'un poste en anglais

Un sous encadrement est réel en anglais alors que l'enseignement de cette langue est essentiel tandis que le nombre d'étudiants et de groupes augmente. Un poste supplémentaire est donc demandé.

Le comité de pilotage approuve à l'unanimité la demande d'un poste supplémentaire en Anglais.



La séance est levée à 11h45

Le Doyen,

Xavier LATOUR

Doyen Xavier LATOUR